

L'État prévoit 300 millions d'euros pour financer les GreenTech

Le gouvernement vient de finaliser "sa feuille de route" pour un numérique plus vertueux capable de répondre aux problématiques environnementales. Parmi les mesures phares : l'augmentation du reconditionnement des smartphones, tablettes, ordinateurs et une augmentation des aides en faveur des GreenTech.

Temps de lecture : minute

23 février 2021

Si le secteur du transport est souvent pointé du doigt quand on parle d'émission de CO2 et de pollution, le numérique n'est pas exempt de tout soupçon, loin de là. Lors d'un colloque à Bercy en octobre dernier, Barbara Pompili, ministre de la transition écologique, et Cédric O, secrétaire d'État chargé du numérique, avaient déjà présenté les premières mesures d'une feuille de route destinée à faire converger numérique et environnement. Ce mardi 23 mars, le gouvernement a complété et finalisé ce texte.

Parmi les nouvelles mesures, la mise en place d'un "*baromètre environnemental*" des acteurs du numérique, dont le pouvoir de collecte sera confié au régulateur des télécoms (Arcep), la prise en compte des enjeux environnementaux dans l'attribution des prochaines fréquences 5G sur la bande 26 GHz, ou encore le soutien aux data centers (centre de données) "*écologiquement vertueux*". L'objectif est clair : modérer l'empreinte du numérique, qui représente entre "*5% et 10%*" des émissions globales en France, et "*faire converger*" le développement de cette activité à fort potentiel au service de la protection de

l'environnement, précise le gouvernement dans un communiqué.

Reconditionné et éco-conception au coeur des nouveaux usages numériques

Si le numérique est touché au sens large du terme, le gouvernement cible tout particulièrement les terminaux - smartphone, tablette...- qui représenteraient 75% de l'empreinte écologique du numérique en France. Plusieurs mesures viennent d'être décidées pour limiter l'impact sur la planète de nos smartphones, iPad et autres produits tech.

En premier lieu, le gouvernement a saisi l'Arcep pour qu'elle mène une analyse des pratiques commerciales des téléphones mobiles subventionnés par les opérateurs télécom alors que 50 à 100 millions de téléphones dorment actuellement dans les tiroirs des Français. Cette décision faite suite à une demande des membres de la Convention citoyenne sur le climat.



À lire aussi

Ce que les Greentech attendent du nouveau ministre de l'Écologie

La concertation entamée avec les opérateurs Telecom, les distributeurs et les plateformes se poursuivra en vue de définir des engagements forts en faveur de la collecte et du reconditionnement des smartphones, de l'amélioration de leur efficacité et de l'éco-conception des box et des services numériques. Une annonce qui pourrait bien profiter à des acteurs comme BackMarket et CertiDeal. Avec ces mesures, l'ambition de l'État est clair : atteindre l'achat de 20% de téléphones fixes et portables et de matériel informatique reconditionnés par les services publics numériques dans le cadre de la feuille de route Tech.gouv. Si ces initiatives semblent aller dans le sens de l'environnement, elles semblent s'opposer à la proposition de loi du ministère de la Culture qui souhaiterait taxer d'une redevance les produits reconditionnés.

Renforcer le financement des GreenTech

Autre point mis à l'honneur dans cette feuille de route : l'augmentation des investissements dans les GreenTech, ces solutions technologiques et innovantes qui se mettent au service de la transition écologique et réduisent l'impact des activités humaines et industrielles sur la planète. Le gouvernement souhaite étendre l'accompagnement de la mission FrenchTech en articulation avec le réseau d'incubateurs GreenTech Innovation, à une sélection de startups GreenTech à fort potentiel. Pour financer ces pépites et, de manière plus large, les innovations responsables, un fonds d'aide de 300 millions d'euros sera prochainement créé.

En parallèle, le sénateur Bargeton sera chargé d'identifier les solutions

concrètes mobilisant le numérique au service de l'environnement et formuler des propositions pour déployer ces initiatives et outiller les territoires. Un appel à projets sera également lancé pour soutenir le développement de concepts innovants dont ceux mettant la 5G au service de la transition écologique.

"Une très grande partie de ces mesures" sont destinées à être mises en oeuvre dans le courant de l'année, ont indiqué les cabinets des deux ministres.

Article écrit par Maddyne avec AFP